

## **« D'une histoire en friche à la constitution d'un objet scientifique, l'histoire de l'immigration »**

Je suis heureux que cette journée puisse se tenir et j'espère qu'elle débouchera sur quelque chose de concret. Je me souviens avoir participé à des commissions mises en place par le ministère de l'Éducation nationale au cours des années 1980 qui avaient déjà pour thème la place de l'histoire de l'immigration dans l'enseignement de l'histoire. Ce travail, fait avec beaucoup d'enthousiasme, a donné lieu à des rapports qui ont été mis dans des tiroirs et n'en sont jamais sortis. Rien n'a changé dans les manuels d'histoire, comme je l'ai montré dans une étude sur la façon dans les dernières éditions présentent l'histoire de l'immigration<sup>1</sup>.

Malgré ces blocages institutionnels beaucoup de choses ont été faites avec les enseignants, sur le terrain. J'ai participé à de nombreux projets d'action pédagogique que j'ai trouvés très positifs. Je pense notamment à l'opération « Composition française : les apports étrangers dans la constitution du patrimoine français ». Je crois que maintenant le moment est venu de capitaliser ce travail et de lui donner davantage d'envergure.

### **L'histoire : une discipline critique**

Dans cette introduction, consacrée à la recherche, je souhaite souligner que la science historique est une entreprise critique et non normative. L'un des grands problèmes que les historiens ont rencontrés en France, ce n'est pas seulement d'avoir alimenté le « roman national » autour de « nos ancêtres les Gaulois », mais aussi la caution trop souvent apportée à un discours politique, au discours disons, « républicain ».

A mes yeux, l'enjeu que représente la Cité nationale de l'histoire de l'immigration va au-delà du « problème de l'immigration ». Nous devons réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour imaginer de nouvelles formes de démocratie et de pluralisme, en respectant la position de chacun des acteurs.

Un des aspects de mon travail a été de comprendre ce qu'a voulu dire, pour les individus, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le fait de « s'intégrer » dans une société construite sur une base nationale. Cette question est pour moi un problème scientifique. En tant que chercheur, je ne suis ni « pour », ni « contre » l'intégration. Ça c'est le problème du citoyen. Mais si on rabat la réflexion scientifique sur sa dimension civique, il n'y a plus d'espace, plus d'autonomie, pour la démarche savante.

J'ai toujours défendu cet idéal d'autonomie de la réflexion intellectuelle, distanciée des enjeux politiques quels qu'ils soient... C'est pourquoi, je n'ai jamais fait l'apologie du « modèle républicain », mais je ne dénonce pas non plus, en tant que chercheur, la colonisation. Ces attitudes relèvent de logiques mémorielles, défendues par des acteurs engagés dans la cité. Naturellement, je suis aussi citoyen, et à ce titre je peux défendre tel ou tel point de vue normatif. Mais je ne pense pas avoir le droit d'utiliser ma position d'historien, pour

---

<sup>1</sup> Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette, coll. « Carré-Histoire », 1998

cautionner mes convictions de citoyen. Je me situe sur ce point dans la perspective prônée par le sociologue Max Weber, qui revendiquait une séparation stricte du savant et du politique. Ce qu'on tente s'expérimenter à la CNHI, c'est un travail qui permette une véritable collaboration entre des partenaires différents, en respectant le point de vue de chacun. La mémoire est un enjeu politique que l'historien doit prendre au sérieux, car nous sommes de plus en plus confrontés aujourd'hui aux luttes mémorielles. C'est pour défendre l'autonomie de la réflexion historique que j'ai fondé, avec un certain nombre de collègues, dont la plupart ne sont pas d'ailleurs spécialistes des questions de l'immigration, le Comité de vigilance face aux usages de l'histoire (CVUH), au moment du grand débat sur les lois mémorielles. Si l'on distingue, comme je le fais, l'histoire et la mémoire, quel peut être le rôle de l'historien dans une institution comme la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, qui a une vocation mémorielle (car ce n'est pas un centre scientifique du CNRS) ? Je crois que l'une des dimensions de la mémoire que nous sommes à même de pouvoir satisfaire est de faire passer auprès d'un public non spécialiste les acquis de la recherche et l'esprit critique, en vue de contribuer à former des citoyens autonomes, auxquels sont donnés des instruments qui leur permettront de se situer et de mieux comprendre un passé conflictuel. Il existe des définitions différentes de la laïcité mais, au départ, chez Ferdinand Buisson par exemple, elle a été pensée comme un moyen de fabriquer des citoyens autonomes. Le travail des enseignants, des formateurs, est de diffuser ces connaissances, de façon à ce que les gens aient tous les outils nécessaires pour fabriquer leur propre jugement.

### **Que désigne-t-on par le mot « immigration » ?**

La définition la plus rigoureuse, la plus conforme aussi au sens que les gens donnent à ce terme aujourd'hui, c'est d'envisager l'immigration comme un processus double, à la fois déplacement dans l'espace et franchissement d'une frontière.

C'est pourquoi le mot « immigration » s'installe dans le vocabulaire français, au début de la Troisième République, au moment même où la Nation se structure vraiment, avec l'intégration des classes populaires au sein de l'Etat. C'est un moment décisif qui permet de différencier immigration et migration.

L'immigration implique donc le clivage national/étranger, c'est une notion liée à la question du droit de la nationalité, qui diffère fondamentalement de la colonisation. Il peut y avoir, et il y a eu, des recouvrements, mais pour comprendre ces processus, il faut les distinguer.

Ceci dit, évidemment, l'histoire de l'immigration doit être replacée, dans un cadre plus universel qui est le processus des migrations. Il y a un déficit dans l'enseignement ou dans la mémoire collective quant au rôle positif des migrations dans l'histoire de l'humanité. Les progrès des civilisations, des cultures se sont faits grâce à ces migrations depuis toujours.

Autre élément dont il faut tenir compte, il n'y a pas d'immigration sans émigration, c'est une dimension qui permet de sortir d'une vision trop franco-française du processus. L'un des enjeux de la CNHI, au-delà de l'enseignement, c'est de développer des liens à la fois scientifiques et culturels avec les pays d'émigration. Même au niveau des sources, pour comprendre l'immigration, il faut souvent sortir de l'hexagone et aller voir du côté des pays qui ont alimenté le processus.

### **Qu'est-ce que l'histoire de l'immigration ?**

Ces éléments essentiels débouchent sur une multitude de problèmes. Je dis souvent que je n'étudie pas l'histoire des immigrés, mais l'histoire de l'immigration, c'est-à-dire un processus qui concerne autant les immigrés que les « autres ». Ce qui est le plus important, c'est la relation. Par exemple, il faut travailler sur l'immigration pour comprendre l'histoire

des papiers d'identité. On parle beaucoup des « sans-papiers », cela veut donc dire qu'il y a des gens « avec papiers ». Depuis quand ces identités de papier existent-elles ? Comment se sont-elles imposées ? Toute une partie de mon travail cherche à répondre à ces questions, qui caractérisent à mon sens ce qu'on appelle « la modernité ».

De même, on ne peut pas comprendre le « protectionnisme », à la fin du XIXe siècle, si on le réduit uniquement à des questions de droits de douane, en oubliant la question centrale de la protection du marché du travail national.

J'ajouterai qu'un individu n'est jamais exclusivement « immigré ». Dans le cas français tout particulièrement, on ne peut dissocier l'histoire de l'immigration de celle de l'industrialisation, de l'histoire des ouvriers.

Je pense qu'au sein de la Cité, il faudra accorder une grande place à la question du travail et des luttes ouvrières. C'est un point important pour lutter contre les stéréotypes sur les « immigrés ». Les stéréotypes sont fabriqués en enfermant les individus dans un seul aspect d'une identité pourtant toujours multiple. C'est pourquoi étudier l'histoire de l'immigration, c'est aussi aborder de front la question de la xénophobie, du nationalisme, du racisme, de la construction des représentations, encore peu étudiée du point de vue de l'histoire sociale.

### **Comment aborder en classe l'histoire de l'immigration ?**

A partir de là, on voit comment le lien entre la recherche et l'éducation civique peut se faire. C'est évidemment un problème qui concerne plus particulièrement les enseignants et les pédagogues. Comment peut-on rattacher l'expérience vécue d'un certain nombre des élèves aujourd'hui avec cette histoire-là, pour ne pas transformer l'histoire de l'immigration en une sorte d'histoire abstraite, désincarnée ?

De nombreuses pistes pourraient être explorées. Voici juste un exemple qui rebondit sur une question posée tout à l'heure, à propos du lien entre histoire et littérature. La meilleure manière d'aborder le thème de l'intégration, c'est d'exposer les points de vue des acteurs à différentes époques. Cela permet de sortir du normatif et des « il faut », « il ne faut pas ». On a des matériaux, par exemple des romans oubliés aujourd'hui, qui ont été publiés au début des années 50, notamment *Etrangers sur la terre* d'Henry Troyat, ou bien *Les eaux mêlées*, de Roger Ikor. Ces deux romans ont été primés dans les années 1950 : Ikor a eu le prix Goncourt et Troyat est entré à l'Académie française. Tous les deux étaient des représentants de la « deuxième génération » : Troyat, fils de réfugiés russes blancs et Ikor, issu d'une famille de juifs russes, arrivés en France un peu avant la guerre de 1914. Leurs romans sont intéressants parce qu'ils abordent le dilemme caractéristique de la deuxième génération, autour des conflits d'identité. Et ils offrent des points de vue sociaux différents : Troyat était d'un milieu plutôt privilégié et Ikor du milieu de la petite entreprise parisienne. Ces documents-là ne sont peut-être pas de la grande littérature mais ils peuvent servir de documents pédagogiques pour aborder ces thèmes, qu'on présente toujours comme des questions d'actualité, ce qui contribue à enfermer aujourd'hui beaucoup d'enfants ou d'élèves issus des immigrations « post-coloniales » dans un statut de victimes, persuadés que leurs difficultés n'ont jamais eu de précédents, qu'ils sont l'objet d'un « racisme » sans cesse grandissant.

L'histoire peut aussi jouer un rôle civique important en replaçant dans une « longue durée », à partir d'éléments concrets, des situations souvent vécues aujourd'hui très douloureusement.

Un autre point sur lequel je voudrais insister, c'est que l'éducation civique que nous devons promouvoir depuis la CNHI ne concerne pas uniquement les enfants des classes populaires. Il s'adresse à toutes les couches de la société française, et notamment aux élites. Je viens d'achever un nouveau livre sur les rapports entre immigration, antisémitisme et racisme, qui m'a permis de mettre en évidence le rôle majeur qu'ont joué les journalistes, les experts et les

hommes politiques, depuis le 19<sup>e</sup> siècle dans la fabrication des stéréotypes sur les immigrés<sup>2</sup>...

L'éducation civique a aussi pour fonction d'aider les dirigeants à ne pas répéter les mêmes erreurs, de génération en génération, comme on le voit aujourd'hui avec les discours publics qui véhiculent les stéréotypes associant immigration, terrorisme et criminalité ou délinquance. Les hommes politiques responsables doivent aussi faire attention aux mots qu'ils emploient. Jacques Toubon ayant évoqué l'article qu'il a publié dans *Le Monde* au mois de novembre 2005, je rappellerai que les membres du comité d'historiens de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, ont eux aussi publié une tribune dans *Le Monde*, au même moment, en attirant l'attention de nos gouvernants sur l'histoire du mot « racaille » dans l'histoire du nationalisme d'extrême droite.

### **Histoire et mémoire**

La situation est aujourd'hui bien différente de celle des années 1980 quand j'ai commencé à travailler sur l'histoire de l'immigration. J'ai choisi ce thème pour des raisons en bonne partie militantes puisque j'étais professeur dans un collège de la banlieue de Longwy, en Lorraine, au moment des grandes grèves de 1979-1980. En tant qu'acteur de ce mouvement social et qu'enseignant, je me suis rendu compte que la plupart des gens ne comprenaient rien à cette lutte parce que l'histoire de la population locale était complètement ignorée. C'était une histoire d'immigrés, une histoire d'intégration autour des cheminées d'usines et des chevalements de mines. J'ai donc décidé de faire ma thèse sur le sujet.

Je cite souvent cette phrase de Max Weber disant que l'histoire a la chance d'être une discipline qui peut rester éternellement jeune parce qu'elle renouvelle ses curiosités en fonction des préoccupations de la société présente. Cela confirme le lien entre mémoire et histoire. Très souvent le renouvellement des objets historiques s'est fait d'abord grâce à des acteurs de la mémoire. On pourrait prendre l'histoire du monde ouvrier, celle des femmes, de la Shoah... A chaque fois, au départ il y a eu des gens qui avaient cette histoire à cœur parce que c'était leur vie, leur existence, ils la portaient en eux avant que les historiens ne s'en emparent pour en faire un objet d'étude légitime.

Je suis donc très attaché à l'idée qu'on ne confonde pas histoire et mémoire, mais j'insiste aussi sur le fait qu'il y a une solidarité, un lien étroit entre les deux. En tant qu'historiens, nous pouvons enrichir la mémoire collective, mais en même temps nous en sommes tributaires. Il ne faut pas cacher qu'il y a là un enjeu de luttes au sein de la corporation des historiens elle-même. Pendant longtemps, l'histoire de l'immigration n'a pas été légitime dans cette discipline. Aujourd'hui encore, on peut douter que tous les membres de l'Académie française soient convaincus de l'intérêt de cette question. Néanmoins, aujourd'hui le rapport des forces est devenu plus favorable qu'il ne l'était il y a vingt ans. A l'époque, on comptait sur les doigts d'une main, les historiens de l'immigration. Aujourd'hui, il existe un véritable milieu scientifique. C'est l'un des domaines de la recherche historique où le dynamisme est peut-être le plus fort. Le nombre de thèses, d'articles savants, de colloques organisés dans ce domaine est impressionnant. Toute une génération de jeunes historiens a pris cette question à bras le corps. La difficulté est maintenant de faire passer ces acquis de la recherche dans l'enseignement et plus généralement dans la mémoire collective. Je crois que c'est la tâche à laquelle nous voulons nous atteler aujourd'hui.

---

<sup>2</sup> Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX<sup>e</sup> siècle-XX<sup>e</sup> siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007.

## **Le rôle des historiens**

Le dernier point que je voudrais rappeler dans cette introduction c'est qu'il n'y a jamais de consensus dans le monde de la science. Quelle que soit la discipline, il existe des points de vue différents et les progrès de la connaissance résultent de leur affrontement. Le monde des historiens de l'immigration est partagé entre plusieurs courants. Certains ont une approche plus politique, d'autre plus sociale, les points de vue peuvent être plus ou moins critiques, ou radicaux. Malgré tout, nous avons réussi à maintenir une base collective. Il y a un patrimoine de connaissances communes, que nous partageons tous et, en sciences humaines, c'est assez rare car le monde universitaire est très individualiste. Je rappelle à cet égard que le premier projet de « musée d'histoire de l'immigration » a été défendu, au tout début des années 1990, par une association regroupant la plupart des historiennes et des historiens spécialistes de cette question. Cela a été le point de départ de la Cité nationale *d'histoire* de l'immigration (et non pas *de mémoire* de l'immigration). Cette institution existe aujourd'hui en partie parce que les historiens se sont mobilisés pour la faire advenir. Le fait d'avoir des lieux d'échanges est donc extrêmement important. Etre historien ce n'est pas simplement produire des faits, c'est produire aussi des problématiques, des interprétations, des explications. C'est souvent sur les problématiques qu'il peut y avoir des différences et des débats.

A la différence de beaucoup d'intellectuels critiques, je pense que lorsque des initiatives comme la CNHI sont lancées, notre rôle est d'apporter notre contribution, se saisir de l'innovation comme d'un enjeu, quitte à nous retirer si l'expérience ne va pas dans le sens que nous souhaitons.

## **La France, pays d'immigration**

J'en viens maintenant, au contenu proprement dit. Ce que nous avons mis en évidence, c'est l'importance très forte de l'immigration dans l'histoire de la France contemporaine. Les chiffres sont très variables selon les façons de compter, mais on peut estimer qu'entre le quart et le tiers de la population qui vit en France aujourd'hui est issu directement de l'immigration, pour peu qu'on remonte aux grands-parents ou aux arrière grands-parents. Au-delà de cet aspect démographique, l'immigration a eu une importance capitale au niveau économique. En regardant de près les chiffres, on s'aperçoit que l'immigration a toujours été répartie d'une manière très inégale selon les secteurs. Il y a toujours eu une masse d'immigrants dans les secteurs les plus durs du marché du travail. C'est le prolétariat au sens fort du terme, dans les mines, le BTP, la sidérurgie. L'agriculture a recruté aussi beaucoup d'étrangers parce qu'en France il y avait pléthore de paysans, de petits propriétaires, mais on trouvait très peu d'ouvriers agricoles. C'est l'un des premiers secteurs où les recrutements collectifs ont été organisés. On a fait venir des Belges, des Polonais et puis après des Algériens, des Marocains, etc. pour alimenter ce secteur. Il y a eu un lien beaucoup plus étroit entre immigration et industrialisation dans le cas français comparé, par exemple, aux Etats-Unis. On ne peut pas comprendre le décollage industriel d'un pays qui a longtemps été très rétif à l'industrialisation sans invoquer l'immigration.

## **Le « modèle » français d'immigration**

C'est ce qui m'a amené à parler de « modèle français d'immigration », mais j'ai regretté l'emploi de ce mot car il a été la cause de malentendus. Ce terme possède, en français, deux sens, l'un normatif, l'autre technique. Je l'avais employé au sens technique, pour désigner un processus. On a un modèle propre à la France, pour plusieurs raisons dont l'une est l'importance de la petite propriété. Marc Bloch l'avait déjà mise en valeur, en montrant pourquoi en France on a eu, depuis le Moyen Age, un nombre très important de petits

propriétaires, un grand nombre d'artisans. Ces catégories sociales ont eu les moyens de résister à la prolétarianisation. La deuxième caractéristique de ce « modèle français » est d'ordre politique. C'est la précocité du suffrage universel masculin, qui a été accordé dès 1848, avant que la révolution industrielle n'ait produit tous ses effets. En France, les classes populaires ont ainsi eu les moyens de résister à l'exode rural, au déracinement et à l'industrialisation. C'est l'une des raisons qui explique que, dès le XIXe siècle, il a fallu recourir massivement à l'immigration pour le développement industriel.

Un certain nombre d'historiens ont souligné aussi l'importance de la crise démographique. Beaucoup plus tôt qu'ailleurs, (dès le début du XIXe siècle), on a eu un modèle malthusien qui s'est installé en France. J'y verrai, pour ma part, une conséquence de la lutte contre le déracinement. Dans les familles paysannes, on commence à se dire qu'il ne faut pas faire beaucoup d'enfants parce que, sinon, la petite propriété va être émietlée et les enfants seront obligés de quitter la campagne ou la petite ville pour aller travailler dans les usines. Chez les ouvriers, on veut que le fils aille à l'école et obtienne un CAP. Ce qui pousse aussi à limiter la progéniture.

Quand on regarde ce qui s'est passé en Europe, ou plus largement dans les pays industrialisés après la Seconde Guerre mondiale, on voit que c'est un processus assez comparable à ce que la France avait commencé à mettre en place dès le début de la Troisième République. C'est à dire que vous avez les autochtones, les nationaux, qui sont citoyens d'une société démocratique. On leur donne le droit de vote, et, pour que la machine tourne, il faut quand même que la mobilité sociale ait un semblant de réalité. L'école républicaine a permis à des enfants de paysans ou d'ouvriers d'accéder, grâce au certificat d'études ou à un diplôme professionnel, à des positions un peu supérieures à celles de leurs parents. Toute la petite fonction publique créée par la Troisième République a été alimentée par ces gens-là. Il fallait donc trouver d'autres ouvriers pour les échelons de base du marché du travail. C'est pourquoi, à mon avis, il existe un lien étroit entre la démocratisation de la société française et le recours massif à l'immigration. Pendant plus d'un siècle, on a eu la répétition des mêmes cycles : boom économique, donc afflux d'immigrants, puis crise et arrêt de l'immigration, ensuite retour d'une croissance et renouveau de l'immigration et ainsi de suite... Mais ce modèle historique est entré en crise à partir des années 1980. Nous sommes entrés dans une logique nouvelle, dominée par le chômage de masse et l'arrêt de l'immigration. C'est un élément beaucoup plus important que l'origine des immigrants, dans les difficultés sociales que rencontrent les jeunes issus de l'immigration aujourd'hui.

Dans la thèse de Philippe Rygiel *Destins immigrés, Cher 1920-1980. Trajectoires d'immigrés d'Europe*, une des rares études statistiques approfondies sur la mobilité sociale que les historiens aient pu faire, on voit bien que ce qui a permis aux enfants ou petits enfants, des immigrés Polonais du Cher, de s'élever dans la hiérarchie sociale, ça a été la croissance des « Trente Glorieuses ». Dans le contexte actuel, malheureusement, ce processus ne fonctionne plus.

### **L'évolution des aires géographiques d'origine des immigrants**

L'autre élément, mieux connu, c'est l'évolution des nationalités, c'est-à-dire l'extension progressive des aires de recrutement. On ne peut pas réfléchir à l'immigration sans partir de l'idée que la cause principale de cette mobilité, c'est la misère du monde. Les gens ne quittent jamais de gaieté de cœur l'endroit où ils sont nés, où ils ont vécu, pour aller vivre ailleurs. L'émigration/immigration illustre le rapport de forces entre les pays riches et les pays pauvres.

Au XIXe siècle, la plupart des immigrants viennent des pays frontaliers, les Belges au nord, les Italiens dans le sud est, les Allemands à l'est, les Espagnols au sud ouest. Ces mouvements

s'inscrivent dans le cadre de migrations plus anciennes qui n'étaient pas définies à partir de la nationalité des personnes. Progressivement, quand ces pays frontaliers se sont eux-mêmes développés, il y a eu un élargissement des aires de recrutement. Dans l'entre deux guerres on note un fort afflux en provenance d'Europe centrale, d'Europe orientale. Ce sont surtout des polonais, mais aussi des réfugiés russes, arméniens, italiens, puis dans les années 30, des réfugiés fuyant le nazisme et le franquisme.

Le troisième moment commence à partir des années 50, 60. C'est à cette époque que se développe vraiment l'immigration en provenance de l'empire colonial, même si le processus avait déjà commencé avant, en ce qui concerne les Algériens. Après les indépendances, on passe à une immigration qu'on appelle « post-coloniale ». Ce qui ne doit pas faire oublier qu'encore aujourd'hui, le principal groupe d'étrangers présents en France, ce sont les Portugais. Dans l'après-guerre, en effet, l'Europe du sud a contribué encore très fortement à cette immigration.

**La répartition des immigrants sur le territoire national et selon les secteurs économiques**  
Venons-en, à présent, aux régions et aux secteurs concernés par l'immigration. D'une immigration surtout frontalière à la fin du XIXe siècle, on est passé progressivement à une « nationalisation » de la présence des immigrés sur tout le territoire français, avec, malgré tout, une sous représentation de l'Ouest, car dans l'Ouest de la France, ce sont les Bretons qui ont joué le rôle d'« immigrés de l'intérieur ».

Pour ce qui concerne les secteurs, il est fondamental de bien distinguer, dans le marché du travail en France, les secteurs protégés et les secteurs ouverts. Par exemple, à la fin du XIXe siècle, une campagne nationaliste a cherché à exclure les étrangers des chemins de fer, alors qu'ils les avaient construits, notamment les terrassiers piémontais. Sous le Second Empire, on a appelé les capitaux étrangers, belges et anglais notamment. Dans la campagne nationaliste des années 1880, on va exiger que les dirigeants des compagnies de chemins de fer soient aussi Français et les ouvriers vont être obligés soit de se naturaliser soit de quitter leur emploi. Le chemin de fer va être un lieu très important d'intégration des enfants des campagnes dans le monde ouvrier protégé, dans le secteur protégé de la classe ouvrière française... Il faut donc vraiment aller voir les choses de près et distinguer les secteurs pour voir l'importance de l'immigration. On le voit aussi dans le domaine de l'artisanat par exemple... Je parlais tout à l'heure des réfugiés victimes des pogroms en Russie dès la fin du XIXe. Nancy Green a étudié dans sa thèse ce milieu du Pletzl de Paris, qui correspond en gros au quartier du Marais. La France, qui était un pays importateur de casquettes, est devenue grâce à eux un pays exportateur de casquettes. Tout le secteur du textile a bénéficié très fortement de l'immigration.

La dernière dimension c'est l'apport de l'immigration dans le monde intellectuel. Paris est restée une ville extrêmement cosmopolite. La capitale est un lieu de très fort contraste. D'un côté, on trouve des gens qui sont nationalistes, xénophobes, antisémites et d'un autre côté, nous avons un milieu culturel qui continue à attirer les peintres, les écrivains, les artistes du monde entier. C'est aussi un point qu'il faut mettre en avant dans la mémoire collective.

J'en profite pour souligner qu'à mes yeux, l'enseignement de l'histoire ne fait pas une place suffisante à la question du droit d'asile. La France a été un pays qui a beaucoup œuvré dans ce domaine. Mais aujourd'hui, il y a un écroulement complet des formes de mobilisation pour défendre les réfugiés, y compris chez les intellectuels, alors que c'était une cause qui transcendait les différences politiques. Au XIXe siècle, Victor Hugo, Michelet, Anatole France ont défendu le droit d'asile. Dans les années 1930, le Comité des intellectuels antifascistes s'est lui aussi mobilisé pour cette grande cause.

Aujourd'hui, il est devenu très difficile de mobiliser les intellectuels sur cette question.

Je ne dirais pas que « la » tradition républicaine se perd, car on constate que deux traditions se sont toujours combattues. L'une privilégiant la dimension humanitaire et l'autre la dimension sécuritaire. Il en va encore de même aujourd'hui. Dans une démocratie, tout dépend toujours du rapport de forces. C'est un point qu'il faut souligner si on veut valoriser l'éducation civique. Celle-ci doit permettre d'aller au-delà des droits du citoyen pour s'ouvrir réellement aux Droits de l'Homme.

## **Discussion**

### Marie Lavin (Daac de Créteil)

Votre conclusion nous touche directement puisque notre éducation civique qui est officiellement au programme est fondée effectivement en grande partie sur les Droits de l'Homme.

On a le temps de poser quelques questions et ça mériterait beaucoup de questions...

### Michel Rappoport (Professeur à Paris XII)

Je vais rebondir sur l'une des dernières réflexions de Gérard Noiriel au sujet du droit d'asile. Je suis moi-même l'auteur d'un ouvrage sur les réfugiés qui avait été publié par Le Monde Edition. Quand il a été question de rééditer cet ouvrage, la réaction du *Monde* a été de dire « Aujourd'hui ce n'est pas un sujet qui soit véritablement porteur ... ». Je crois que ça en dit long sur l'effondrement de ce qui a été l'un des fers de lance de la conception citoyenne de la France.

### Gérard Noiriel :

Quand on regarde dans l'enseignement de l'histoire, les manuels scolaires, combien de lignes sont consacrées dans les manuels au droit d'asile ? Rien.

### Eric Ménard (professeur d'histoire à l'IUFM de l'académie de Créteil)

... On a l'impression qu'un certain nombre de nos élèves en l'occurrence sont enfermés, assignés à résidence par les mots, on n'arrête pas de les définir comme des enfants « issus de l'immigration », jusqu'à quand ? Y compris le mot immigré lui-même... J'essaie de travailler avec mes élèves sur l'importance des mots et il y a un malentendu généralement entre la définition, on va dire officielle, statistique de l'immigration et l'usage commun, chargé de connotation sociale...

### Gérard Noiriel :

J'insiste beaucoup sur l'enjeu du langage, parce que c'est avec des mots que l'on commence à catégoriser. Les questions d'immigration sont, pour une large part, des questions de représentations. Il faut sortir d'une approche trop globale des représentations, pour voir comment elles se construisent, quels sont les acteurs qui ont le pouvoir d'inventer des mots, de diffuser des mots. Même dans la recherche, on n'a pas grand-chose là-dessus. Moi, je suis fasciné par la facilité avec laquelle le mot « Beur », par exemple, s'est imposé dans le vocabulaire. Je travaille en ce moment là-dessus pour voir quels ont été les acteurs de ce processus, qui a le pouvoir de diffuser un mot comme celui-ci, qui catégorise un groupe de Français à partir de leur origine, ce qui est contraire à la tradition humaniste républicaine.

On est bien obligés d'employer des mots pour désigner des personnes. Mais je crois que, même d'un point de vue scientifique, la meilleure manière de le faire, c'est de se référer à la nationalité juridique parce que nous vivons dans des sociétés qui sont organisées sur cette base. Ce n'est pas nous qui inventons une catégorie quand on désigne une nationalité juridique. La nationalité désigne en effet l'appartenance à un Etat.

La question des mots s'est compliquée, depuis les années 1990, du fait que l'Insee a créé une catégorie administrative « immigré ». C'est pourquoi je prône pour nous, historiens, l'utilisation du mot « immigrant ». Ce terme a une connotation positive. Il signale l'installation dans un pays, la contribution à sa mise en valeur, alors que le mot « immigré » a une connotation un peu stigmatisante.

Guercy Antoine (chercheur Paris IV)

Pouvez-vous dire quelque chose sur le discours actuel mêlant l'insécurité et l'immigration, parlant de l'immigration comme d'une menace pour la sécurité nationale, d'un péril pour la culture, tout ce vocabulaire-là...

Gérard Noiriel :

En deux mots je puis dire que c'est l'une des principales constantes depuis le XIXe siècle c'est-à-dire depuis la création de la presse de masse. Cette rubrique, qui n'a jamais été uniquement focalisée sur l'immigration, consiste à utiliser une ressource ancienne, la fascination du public pour les crimes, et à la constituer en catégorie journalistique de commentaire sur le monde social.

Le fait divers n'est pas une fiction, il est fondé sur un fait réel, mais on donne une interprétation en généralisant un événement exceptionnel. On s'aperçoit que dès la fin du XIXe siècle, la plupart des articles qui mettent en scène des étrangers, le font pour évoquer des crimes, la délinquance, l'espionnage, le terrorisme... Je rappelle qu'en 1894, le président de la République français, Sadi Carnot, a été assassiné par un anarchiste italien. Vous pouvez imaginer qu'il ne faisait pas bon être italien à l'époque. A Lyon, ville où le crime a été commis, des centaines de boutiques italiennes ont été détruites. Il y a eu de véritables chasses à l'homme.

Salikha Amara (professeure en lycée professionnel à Créteil)

Je voulais rebondir sur les termes enjeux du langage, importance des mots, et domaine de la représentation... C'est une question sur le choix du lieu pour ce musée de l'immigration qui est l'ancien musée des colonies et était plus récemment le musée des arts africains et océaniques...

Autre question concernant le langage, l'importance des mots, on parle de Cité et il y a aussi la notion d'immigration, donc je m'interroge un peu sur ces mots. Même si on se dédouane par une exposition sur la colonisation.

Marie Lavin :

Les interventions aborderont ce sujet cet après-midi.

Gérard Noiriel :

Dans le débat public, les termes d'imaginaire, d'inconscient, de sentiment d'appartenance, sont utilisés sans justification. On a l'impression que quand la chaîne des explications arrive à une limite, on recourt à cette notion-là... On a à la fois un déficit de l'analyse du discours et aussi un déficit d'outillages pour comprendre comment se fait le passage entre la construction du discours et la réception pour les acteurs.

Il est évident que certains tentent aujourd'hui de réactiver des éléments de l'époque coloniale. Mais je ne pense pas que la mémoire ait l'importance que beaucoup lui attribuent aujourd'hui. Il y a beaucoup de gens qui ont des certitudes là-dessus. Je leur demande simplement qu'ils m'apportent des preuves empiriques parce que sans cela, nous ne sommes plus dans la réflexion savante.

Je pense que la conjoncture politique et médiatique joue aujourd'hui un rôle beaucoup plus important que le passé colonial dans les formes de stigmatisation que subissent les musulmans. La montée de l'anti-islamisme dans un pays comme le Danemark, qui n'a pas de passé colonial, le confirme. Comme je le montre dans mon nouveau livre, les discours médiatiques sur le terrorisme véhiculent des stéréotypes qui réactivent des éléments liés à la colonisation, mais ça n'a pas le caractère direct que beaucoup de gens mettent en avant. J'ajoute que dans toute xénophobie, il y a toujours aussi une dimension sociale.

La xénophobie (ou le racisme) est presque toujours une forme de mépris à l'égard des classes populaires. Nous devons faire attention à ne pas construire d'autres stéréotypes par réaction à ceux que les journalistes ou les politiciens diffusent chaque jour. Notre rôle est de maintenir la complexité des analyses, restituer la diversité des facteurs qui rentrent dans la composition des identités des personnes, en insistant notamment sur la dimension sociale de l'appartenance et sur le fait que l'immense majorité des immigrants appartiennent aux milieux populaires. Il ne faut jamais l'oublier parce que c'est un des efforts constants de la part des groupes xénophobes d'occulter cette dimension sociale, pour mettre les problèmes sociaux sur le compte d'une origine et non d'une position économique et sociale.

#### Claude Baudoin

... Pour ce travail sur les représentations, le croisement des points de vue, des disciplines, des travaux d'excellents historiens comme vous mais aussi d'historiens originaires de différentes aires géographiques, sociales... n'y-a-t-il pas des liens présents ou à construire entre la Cité et l'Unesco dont le siège mondial est à Paris?

#### Gérard Noiriel

Je ne pourrai pas parler au nom de la Cité. Simplement, il faut déplorer la faiblesse des liens entre les chercheurs notamment au niveau européen. J'ai participé à des projets de recherche avec des collègues américains. On a même publié un livre sur les deux modèles d'immigration. Mais à l'intérieur de l'Europe, il n'y a rien. De même, nous avons très peu de liens avec la recherche dans les pays d'Afrique du Nord. On pourrait pourtant imaginer des formes de coopération entre pays d'émigration et d'immigration. Nous pourrions nous retrouver dans une dimension qui serait à la fois savante, scientifique et civique. On dit que la science a une vocation universelle. Soit. Mais il ne faut pas que ce soit un universalisme abstrait. Il faut que des formes nouvelles de coopération nous permettent de tisser des liens internationaux. On peut imaginer, à terme, de donner des moyens aux pays d'émigration qui n'ont pas assez de ressources pour développer la recherche historique. Et l'Unesco pourrait tout à fait soutenir ce genre de programmes. Mais nous avons aussi une part de responsabilité personnelle, en tant que chercheurs. Nous n'avons pas assez œuvré ou milité pour tisser des liens de ce type-là.

#### Marie Lavin :

Il me reste à vous remercier... On aurait souhaité débattre plus parce qu'on commence à avancer sur les pistes qui vont nous amener à une vraie réflexion dans l'Académie.